



Genève, le 29 avril 2021

Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département du territoire de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève**

### **Exploitation et entretien de la plage publique des Eaux-Vives: la gestion du site passe en mains de la Ville de Genève**

**Ce matin, le conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), M. Antonio Hodgers, a remis les clés de la plage publique des Eaux-Vives aux autorités de la Ville de Genève. Cet acte symbolique marque la signature de la convention relative à la délégation provisoire de la gestion de l'espace de détente et de baignade ainsi qu'à la limite des prestations. Cette signature conjointe est la première étape du processus de délégation pérenne de la gestion du site de l'Etat de Genève à la Ville de Genève.**

Un an après l'ouverture complète du lieu à la population, le canton a remis les clefs de la plage publique des Eaux-Vives à la Ville de Genève qui assurera, dès le 1er mai, l'exploitation et la maintenance du site. Grâce à la signature de cet accord, les principes de gestion et les limites des prestations fournies par la Ville pour l'entretien des lieux sont formellement définis. La présente convention est temporaire et sera remplacée par une convention de durée indéterminée qui sera prochainement proposée au Grand Conseil par le Conseil d'Etat.

C'est depuis la terrasse du Restaurant de la plage, qui offre une vue imprenable sur le site, que M. Antonio Hodgers, accompagné de Mme Frédérique Perler et M. Alfonso Gomez, respectivement vice-présidente et conseiller administratif de la Ville de Genève, ont tenu cette conférence de presse et se sont exprimés sur ce transfert de compétences:

"Ce projet est le reflet de la volonté du canton d'offrir davantage de lieux de baignade accessibles gratuitement à toutes et tous, pour une population de plus en plus friande d'activités nautiques et ayant besoin d'îlots de fraîcheur dans un contexte de réchauffement climatique. Aujourd'hui, cette plage s'impose comme une évidence, évidence paysagère et culturelle. C'est le lot des projets réussis! C'est donc avec la conviction du travail bien fait que le canton remet les clefs de ce lieu unique à la Ville de Genève, qui continuera de l'entretenir et de le faire vivre pour le plus grand bonheur de la population", dit le magistrat du canton. Du côté de la Ville de Genève, la vice-présidente Mme Frédérique Perler déclare: "Nous bénéficions ici d'un espace à la fois privilégié et accessible, à partager collectivement, avec la nature, dans une vision d'avenir! En effet, afin que cette plage reste un bien public de qualité qui continue d'enchanter petits et grands, la Ville veillera au soin apporté à cet espace public et encourage toutes et tous les utilisateurs à se sentir responsables de ce lieu de vie et à en prendre le plus grand soin à chaque visite."

L'Etat et la Ville de Genève rappellent aux usagères et usagers des lieux leur rôle à jouer dans la préservation de ce site unique, qui peut accueillir jusqu'à 8000 personnes par jour durant la période estivale.

### **Liens complémentaires**

- Images de la cérémonie de remise des clés et signature de la convention
- Vidéo récapitulative de la Plage Publique des Eaux-Vives
- [Feuille d'information sur la Plage Publique des Eaux-Vives](#) (PPEV info)

*Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter:*

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, via Mme Rafaële Gross, chargée de communication, DT, [rafaele.gross@etat.ge.ch](mailto:rafaele.gross@etat.ge.ch), T. 022 327 94 24;*
- *Mme Frédérique Perler, vice-présidente du Conseil administratif via Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle. [cora.beausoleil@ville-ge.ch](mailto:cora.beausoleil@ville-ge.ch), T. 076 375 69 44.*